

- a) d'acheter un bras artificiel à Robert Untel et de le remplacer lorsque les fiduciaires conviendront qu'un bras de rechange est nécessaire;
- b) de maintenir le bras artificiel en bon état;
- c) d'acheter, de maintenir en bon état et de remplacer les autres aides technologiques que les fiduciaires jugent nécessaires ou souhaitables pour que soient comblés les besoins spéciaux de Robert Untel;
- d) d'aider les parents de Robert Untel à munir leur habitation des appareils permettant de répondre à ses besoins spéciaux.

Deuxième exemple :

Le Fonds d'aide aux sinistrés du tremblement de terre de la ville de X a pour objets :

- a) de fournir des traitements médicaux, de la nourriture, des vêtements et un abri temporaire aux victimes du tremblement de terre;
- b) de fournir le matériel permettant de faciliter le sauvetage et l'évacuation des victimes du tremblement de terre;
- c) d'aider les personnes qui ont des besoins financiers découlant des pertes subies lors du tremblement de terre.

C. Exemples illustrant la façon de disposer des sommes excédentaires

Les sommes excédentaires peuvent être versées, en parts égales ou non, à une ou des organisations — y compris des organismes de bienfaisance — ayant des objets essentiellement semblables à ceux de l'appel.

Premier exemple :

Versement à l'Hôpital de la ville de X pour les enfants malades.

Deuxième exemple :

Distribution en parts égales aux organismes de bienfaisance suivants :

- la Banque alimentaire de la ville de X;
- l'Association pour le développement communautaire de la ville de X.